



MOTION À DESTINATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE



Adoptée par les Conseils d'administration des CMCAS Anjou Maine et Loire Atlantique Vendée

Les activités sociales de l'énergie, et en particulier les deux Conseils d'administration des CMCAS Anjou Maine et Loire Atlantique Vendée, interpellent la Présidente de la Région des Pays de la Loire Mme Christelle Morançais, sur la situation inacceptable des arbitrages liés à la culture avec une coupe budgétaire de 73%.

Pour nos deux CMCAS, et les 34 463 personnes qui y sont rattachées, l'accès à la culture est un droit fondamental pour le développement de la citoyenneté, pour l'épanouissement et l'émancipation. Il contribue à mener notre combats contre les idées d'intolérance. La culture à tous les âges et pour toutes les catégories professionnelles est indispensable.

Nous avons comme volonté de rendre accessible toutes les formes de culture : musée, cinéma, spectacle, musique, lecture... et nous avons pris des décisions locales en ce sens, notamment avec des partenariats et des acteurs importants sur notre territoire. La CCAS, notre instance nationale, est également un acteur important de la culture, par son soutien et son accompagnement, tant des artistes en période de création, que par ses propositions de spectacles, notamment sur les périodes de vacances. C'est particulièrement concert sur notre région.

Nous dénonçons votre projet de budget qui s'apparenterait à un plan social de la culture. Cette décision serait mortifère pour les 150 000 emplois concernés, qu'ils soient permanents ou intermittents, et pour tout un ensemble de professions libérales et de petites entreprises qui gravitent autour du secteur de la culture publique, hautement créateur d'emplois et de richesse économique.

Nous demandons que les mécanismes démocratiques soient respectés, et que tous les acteurs et actrices culturel·les soient concerté·es avant toute prise de décision aussi lourde de conséquences.

Nous dénonçons ces choix dangereux, qui ne feront que créer de la division au sein de la population, avec un risque de voir les prix d'accès aux évènements culturels devenir sélectifs, excluant en premier les personnes défavorisées.

Nos CMCAS expriment les mêmes craintes concernant vos projets de réduction des budgets dédiés au sport.

CMCAS Loire-Atlantique Vendée

Motion votée à la majorité :

Pour : 10 CGT - 3FO

Abstention : 3 CFDT - 4 CFE-UNSA

Delaporte

Le président Julien DELAPORTE

CMCAS LOIRE ATLANTIQUE VENDÉE

Impasse de la Chesnaie
44115 Basse Goulaine
06 49 46 08 80

CMCAS ANJOU MAINE

Motion votée à l'unanimité :

Pour : 9 CGT - 2 CFDT - 2 CFE/CGC - 1 FO

La présidente Sandra CERTIER
CMCAS ANJOU MAINE

156/158, rue de la grande maison
72000 LE MANS
☎ 09 69 36 89 72